



DÉCLARATION LIMINAIRE CDAS DU 10 septembre 2026

Monsieur le président,

Pour commencer ce CDAS permettez nous tout d'abord de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de notre instance à commencer par son Président Monsieur Blanco. Nous sommes ravis de vous accueillir et espérons que nous établirons une relation de travail et de confiance au service du bien-être des agents du MINEFI, dans la droite lignée des échanges que nous avons noués avec votre prédécesseur.

Accueillons également Anne à son nouveau poste tout en la remerciant pour son investissement dans ses anciennes fonctions de correspondante sociale et souhaitons bonne chance à sa remplaçante.

Au-delà de ces amabilités cependant, nous sommes bien conscients que les sujets de débats et d'inquiétudes seront nombreux, et nous attendons énormément de nos travaux. La lecture du CRAAS permet d'en mesurer l'ampleur.

Commençons par la restauration : au-delà du satisfecit concernant la bonne proportion d'agents ayant accès à la restauration collective rappelons que cela masque d'importantes disparités. Pour beaucoup d'agents et notamment en douane, la réalité est toute autre et ces agents n'ont pas d'autre choix que de recourir aux tickets restaurants. Or, la valeur de ces tickets restée inchangée depuis des années, est proprement honteuse. 6€ ?! Qui peut sincèrement s'imaginer bénéficier d'un quelconque repas à ce prix-là, d'autant plus que l'agent en finance déjà la moitié. Vous allez encore nous opposer votre impossibilité de modifier cette valeur, cette compétence n'étant pas à votre main, mais nous ne pouvons plus nous contenter de cette fin de non-recevoir. Il est plus que temps que notre instance et vous au premier chef pesiez de tout votre poids sur le Secrétariat Général pour que cesse cette discrimination inique et insultante et qu'en tout état cause, vous cessiez d'oser présenter cette dédaigneuse aumône comme une réelle action sociale.

La situation n'est guère plus réjouissante en ce qui concerne le logement, a fortiori, dans notre circonscription qui est, rappelons-le, l'une des plus chères de France. Le nombre de logements mis à disposition par l'action sociale reste d'une faiblesse famélique. Saluons avec, si peu d'ironie, la très tentante proposition de bénéficier d'un séjour d'urgence au sein du délicieux quartier des Moulins où, l'on en est certain, un douanier sera parfaitement accueilli ! D'ailleurs, nous revenons une nouvelle fois sur la décevante décision de faire passer la quasi-intégralité des logements proposés à un système de gestion par flux plutôt que par stock. Derrière l'idée qui aurait pu sembler louable d'une gestion plus efficace et réactive, force est de constater qu'il aurait suffi d'un peu de bon sens et d'intérêt pour comprendre ce qu'il y a de ridicule à proposer à des agents qui constituent aujourd'hui des cibles caractérisées, d'aller s'installer dans des logements qui se situeraient dans des quartiers tels ceux de l'Ariane ou des Moulins.

Enfin de façon générale l'action sociale constitue très certainement l'un des derniers sanctuaires de solidarité bâti par et pour les agents du ministère. Aujourd'hui encore, au vu de la smicardisation des agents du ministère et de la précarisation des retraités pensionnés, l'action sociale représente l'un des derniers remparts contre la paupérisation des agents. Force est de constater qu'avec une inflation de plus de 2 % et le gel du point d'indice dans la fonction publique, la remise en cause de certaines prestations constitue un bien mauvais signal envoyé aux agents du ministère. Et pourquoi ? Parce qu'un budget identique à celui des années antérieures ne permet plus de maintenir le même niveau de prestations face à une inflation persistante.